

plaires de cinq ou six rapports sur la restauration, mais aucun sur le logement. Je crois savoir qu'on a préparé un rapport à ce sujet et je me demande pourquoi nous ne l'avons pas reçu en même temps que les autres. Quelque membre du Gouvernement est-il en mesure de répondre à cette question et de nous dire quand nous le recevrons.

M. BROOKE CLAXTON (adjoint parlementaire du président du Conseil privé): Ce rapport, je crois, est chez l'imprimeur et sera publié aussitôt qu'il sera possible de le faire.

PÊCHERIES

PROVINCES DES PRAIRIES—PRODUCTION, MISE SUR LE MARCHÉ ET RAPPORTS.

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. ERNEST BERTRAND (ministre des Pêcheries): Si la Chambre veut bien m'accorder quelques instants j'en profiterai pour faire une déclaration sur une question intéressant les provinces des Prairies. A la suite de travaux spéciaux de recherche poursuivis l'été dernier au sujet de l'écoulement du poisson en provenance de ces provinces, poisson qui tient une grande place dans notre commerce avec les Etats-Unis et dans notre commerce interprovincial, nous avons eu la semaine dernière à Ottawa une conférence en vue d'étudier les mesures à prendre pour maintenir et améliorer la qualité du poisson dans ces provinces, perfectionner les modes de manutention et de mise sur le marché et, partant, augmenter les revenus des pêcheurs. J'ai eu l'honneur de présider cette réunion qui groupait l'honorable M. McDiarmid, ministre des Mines et des ressources naturelles du Manitoba dont relèvent également les pêcheries, l'honorable M. Kerr, ministre des ressources naturelles de la Saskatchewan, des experts en pêcheries des trois provinces intéressées de même que des hauts fonctionnaires de mon ministère et de maints autres services fédéraux. L'honorable M. Tanner, ministre des terres et mines de l'Alberta s'était promis d'y assister mais il en a été empêché. Il s'est fait représenter par MM. E. S. Huestis et Miller.

Pour résumer, je dirai que la conférence a décidé de concentrer surtout son attention sur la production et la vente du poisson blanc et elle s'est prononcée à l'unanimité de ses membres en faveur de trois mesures principales. D'abord, les provinces doivent entreprendre sous la direction de la Commission fédérale de recherches sur les pêcheries une étude des eaux où l'on pêche le poisson blanc; deuxièmement, cette Commission lancera un programme de recherches sur la pêche en eau douce; troisièmement, mon ministère, en collaboration avec les provinces, doit constituer un or-

[M. Lockhart.]

ganisme qui fera l'inspection de tout le poisson blanc de ces provinces destiné à l'exportation.

Les provinces ont promis que l'étude des lacs commencerait cet été. Quant aux travaux de recherche, j'espère être en mesure d'annoncer d'ici quelques jours la nomination d'un biologiste en chef très compétent. Ensuite, nous procéderons au programme proprement dit de recherches aussi rapidement qu'il nous sera possible de le faire sans négliger la qualité du travail. J'ajouterai à ce sujet que nous comptons établir,—je ne dis pas que c'est possible dès maintenant,—une station permanente de recherches à peu près semblable à celles que la Commission maintient actuellement sur nos deux littoraux.

LES CARTELS

DEMANDE AU SUJET DES RELATIONS ENTRE BRITANNIQUES, AMÉRICAINS ET ALLEMANDS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. SASSEVILLE ROY (Gaspé): Une dépêche de Londres, à la *Presse canadienne*, en date du 5 avril, cite une revue russe qui accuse des cartels britanniques et américains de poursuivre leurs relations avec des cartels allemands par l'entremise de la Suisse, en vertu de certaines ententes. Le premier ministre est-il disposé à faire une déclaration sur cette très grave accusation?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): L'honorable député m'a posé une question d'une très vaste portée, puisque, si je l'ai bien comprise, elle a trait à des affaires internationales intéressant la Russie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Suisse à l'égard des cartels. Non seulement me faudra-t-il du temps pour préparer la réponse, mais encore m'en faudra-t-il beaucoup et même alors, peut-être me sera-t-il impossible de formuler une réponse. L'honorable député a parlé d'une accusation ou d'une supposition et je ne saurais dire s'il s'agit de l'une ou de l'autre.

LA RECONSTRUCTION

ÉTABLISSEMENT D'UN MINISTÈRE CHARGÉ D'ÉNONCER ET D'EXÉCUTER DES PLANS DE RESTAURATION

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) propose que la Chambre se forme en comité pour étudier la résolution suivante:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter un projet de loi dans le but d'établir un ministère de la Restauration qui aura l'autorité d'énoncer et de coordonner les plans de restauration et de les exécuter pendant une période d'années à la suite des hostilités; afin de prescrire l'emploi de fonctionnaires, commis et em-